



Berufsbildungsverband der Versicherungswirtschaft  
Association pour la formation professionnelle en assurance  
Associazione per la formazione professionale nell'assicurazione

Décès

Série Zero Nessler-  
Keller

2024

# **Tony Nessler et Rahel Keller**

## **1700 Fribourg FR**

Examen AFA pour intermédiaires →  
Option « Inventaire du ménage privé »

---

## Préparation / Durée de l'examen / Points

Le temps imparti pour cet examen oral est prédéfini et doit être scrupuleusement respecté. La pression du temps fait sciemment partie de l'examen.

### A. Temps pour la préparation individuelle : 30 minutes

Nous vous recommandons de gérer votre temps de la manière suivante :

- 1<sup>re</sup> partie : Étude de cas → Situation de prévoyance THEORIQUE/EFFECTIVE  
20 mn
- 2<sup>e</sup> partie : Questions qui se posent à l'issue du premier contact téléphonique  
10 mn

### B. Examen : 30 minutes

- Présentation de l'étude de cas / réponse aux questions  
30 mn

### C. Nombre de points

Vous pouvez obtenir 100 points au total dans le cadre de cet examen. Ceux-ci se répartissent comme suit :

- 1<sup>re</sup> partie : calculs de la situation de prévoyance THEORIQUE/EFFECTIVE  
40 points
  - 2<sup>e</sup> partie : Questions qui se posent à la suite du premier contact téléphonique  
30 points
  - 3<sup>e</sup> partie : Questions complémentaires posées par les experts  
- pendant ou à l'issue de l'entretien clientèle  
15 points
  - Compétences sociales et méthodologiques  
15 points
- Total** **100 points**

---

## 1<sup>re</sup> partie Etude de cas → Situation de prévoyance

### THEORIQUE/EFFECTIVE

À l'issue de votre premier contact téléphonique avec le client, ce dernier vous a fourni des informations et des documents importants.

Vous devez calculer la situation de prévoyance :

1. Effectuez les calculs pour le scénario **Décès consécutif à un accident en concubinage**.
  - 1.1. La **SITUATION EFFECTIVE** - la situation actuelle au regard des assurances existantes.
    - Dessinez un graphique illustrant la situation de prévoyance et mettant en évidence les prestations et les lacunes de revenus en cas **du décès de Tony Nessier à la suite d'un accident**.
  - 1.2. La **SITUATION THEORIQUE** - des propositions sensées sur la manière de combler les lacunes.
    - a) Au regard de leur situation personnelle, le couple attend que vous leur proposiez des solutions d'assurance possibles en cas de décès de Tony Nessier à la suite d'un accident.
    - b) Proposez des solutions qui ne soient pas isolées, mais comprises dans le cadre d'une solution de prévoyance globale (invalidité, décès, retraite).
    - c) Expliquez à l'oral en quoi la situation changerait si Tony Nessier décédait des suites d'une maladie.
    - d) Les concubins vivent ensemble depuis 6 ans et se demandent s'ils ne devraient pas se marier, car ils ont un enfant en commun. Expliquez à l'oral en quoi la situation de prévoyance changerait si les deux concubins se mariaient.

## 2<sup>e</sup> partie : Questions qui se posent à l'issue du premier contact téléphonique

Lors de votre premier contact téléphonique, le client vous a posé des questions que vous avez prises en note et auxquelles vous souhaitez maintenant apporter des réponses.

1. Lisez les questions suivantes avec la plus grande attention.
2. Constituez-vous un aide-mémoire pour l'entretien en notant également d'autres éléments utiles.
3. Au cours de l'entretien à suivre, le client attend que vous lui apportiez des réponses aux questions suivantes.

---

### Question n°1 (10 points)

Au retour de leurs dernières vacances, vos clients ont constaté qu'une conduite du lave-vaisselle (propriété du propriétaire du logement) était percée. L'eau de la fuite a endommagé le parquet et divers meubles. L'appartement était inhabitable pendant les travaux de remise en état.

Les clients informent immédiatement le propriétaire de ce sinistre, ce dernier leur a demandé alors de le déclarer à leur assurance de l'inventaire du ménage puisque le sinistre est survenu dans l'appartement locatif.

Que pensez-vous de cette situation ? Quelle assurance prend en charge quelles prestations pour la recherche de la fuite, le parquet, les divers meubles ainsi que le fait que le logement locatif soit inhabitable ?

---

### Question n°2 (10 points)

Vos clients doivent actuellement soutenir financièrement le frère de Rahel Keller (âgé de 22 ans). Lors de la planification de leur budget, ils sont tombés sur une sommation légale de l'assurance de l'inventaire du ménage et souhaitent connaître les conséquences d'un retard de paiement.

- a) Quel est le délai applicable dans le cas d'une sommation légale ?
- b) Que doit contenir une sommation légale pour être valable ?
- c) Quelles sont les conséquences possibles d'une sommation légale ?
- d) Que se passe-t-il une fois le paiement acquitté (dans les temps ou en retard) ?

---

**Question n°3 (10 points)**

Vos clients aiment voyager pendant leurs vacances. Le frère le Rahel Keller leur a conseillé de souscrire une assurance voyages. Qu'en pensez-vous ?

- a) Que peut comprendre une assurance voyages ? Indiquez les différents éléments possibles et expliquez leur utilité.
- b) Quels sont les événements assurés ?
- c) L'assurance produit-elle également ses effets en Suisse ou uniquement pour les voyages hors de Suisse ?
- d) Une telle assurance engendre-t-elle des recouvrements et des doublons avec d'autres assurances ?

## Exposé de la situation

Informations personnelles		
Clients	Tony Nessier	Rahel Keller
Localité/Canton	Fribourg FR	
Dates de naissance	22.03.1994	28.06.1997
État civil	En concubinage depuis 2018	
Nationalité	Suisse	Suisse
Profession	Instituteur	Employée de commerce
Statut professionnel	Salarié à plein temps	Salariée à 60%
Enfant	1	
Âge de l'enfant	1 an	

Situation financière		
Salaire brut	90 000,00	42 000,00
Fortune libre	60 000,00	40 000,00

Situation en termes d'assurance		
Revenu AVS moyen déterminant	74 000,00	54 000,00
Prévoyance professionnelle	Selon le certificat de prestations	Selon le certificat de prestations
Poursuite du versement du salaire	3 mois à 100% en cas d'accident et de maladie	3 mois à 100% en cas d'accident et de maladie
Assurance-accidents	Conformément à la loi	Conformément à la loi
Indemnité journalière en cas de maladie	80% à partir du 91 <sup>e</sup> jour	80% à partir du 91 <sup>e</sup> jour
Prévoyance privée	Aucune	Aucune

Besoin	
Décès de Tony	90 000,00

## Annexes

- 1) Barème 44 de l'AVS (2023)
- 2) Certificat d'assurance de Tony Nessier

Skala  
Echelle **44**

**Monatliche Vollrenten**  
**Rentes complètes mensuelles**

Beträge in Franken  
Montants en francs

Bestimmungsgrösse Base de calcul	Alters- und Invali- denrente Rente de vieillesse et d'invalidité	Alters- und Invalidenrente für Witwen/Witwer Rente de vieillesse et d'invalidité pour veuves/veufs	Hinterlassenenrenten und Leistungen an Angehörige Rentes de survivants et rentes complémentaires aux proches parents			
			Witwen/Witwer Veuves/Veufs	Zusatzrente Rente complémen- taire	Waisen- und Kinder- rente Rente d'orphelin ou pour enfant	Waisenrente 60 % *) Rente d'orphelin 60 % *)
Massgebendes durchschnittliches Jahreseinkommen Revenu annuel moyen déterminant	1/1			1/1	1/1	1/1
bis                    jusqu'à						
<b>14 700</b>	1 225	1 470	980	368	490	735
<b>16 170</b>	1 257	1 508	1 005	377	503	754
<b>17 640</b>	1 289	1 546	1 031	387	515	773
<b>19 110</b>	1 321	1 585	1 056	396	528	792
<b>20 580</b>	1 352	1 623	1 082	406	541	811
<b>22 050</b>	1 384	1 661	1 107	415	554	831
<b>23 520</b>	1 416	1 699	1 133	425	566	850
<b>24 990</b>	1 448	1 737	1 158	434	579	869
<b>26 460</b>	1 480	1 776	1 184	444	592	888
<b>27 930</b>	1 512	1 814	1 209	453	605	907
<b>29 400</b>	1 544	1 852	1 235	463	617	926
<b>30 870</b>	1 575	1 890	1 260	473	630	945
<b>32 340</b>	1 607	1 929	1 286	482	643	964
<b>33 810</b>	1 639	1 967	1 311	492	656	983
<b>35 280</b>	1 671	2 005	1 337	501	668	1 003
<b>36 750</b>	1 703	2 043	1 362	511	681	1 022
<b>38 220</b>	1 735	2 082	1 388	520	694	1 041
<b>39 690</b>	1 766	2 120	1 413	530	707	1 060
<b>41 160</b>	1 798	2 158	1 439	539	719	1 079
<b>42 630</b>	1 830	2 196	1 464	549	732	1 098
<b>44 100</b>	1 862	2 234	1 490	559	745	1 117
<b>45 570</b>	1 882	2 258	1 505	564	753	1 129
<b>47 040</b>	1 901	2 281	1 521	570	760	1 141
<b>48 510</b>	1 921	2 305	1 537	576	768	1 152
<b>49 980</b>	1 940	2 328	1 552	582	776	1 164
<b>51 450</b>	1 960	2 352	1 568	588	784	1 176
<b>52 920</b>	1 980	2 376	1 584	594	792	1 188
<b>54 390</b>	1 999	2 399	1 599	600	800	1 200
<b>55 860</b>	2 019	2 423	1 615	606	808	1 211
<b>57 330</b>	2 038	2 446	1 631	612	815	1 223
<b>58 800</b>	2 058	2 450	1 646	617	823	1 235
<b>60 270</b>	2 078	2 450	1 662	623	831	1 247
<b>61 740</b>	2 097	2 450	1 678	629	839	1 258
<b>63 210</b>	2 117	2 450	1 693	635	847	1 270
<b>64 680</b>	2 136	2 450	1 709	641	855	1 282
<b>66 150</b>	2 156	2 450	1 725	647	862	1 294
<b>67 620</b>	2 176	2 450	1 740	653	870	1 305
<b>69 090</b>	2 195	2 450	1 756	659	878	1 317
<b>70 560</b>	2 215	2 450	1 772	664	886	1 329
<b>72 030</b>	2 234	2 450	1 788	670	894	1 341
<b>73 500</b>	2 254	2 450	1 803	676	902	1 352
<b>74 970</b>	2 274	2 450	1 819	682	909	1 364
<b>76 440</b>	2 293	2 450	1 835	688	917	1 376
<b>77 910</b>	2 313	2 450	1 850	694	925	1 388
<b>79 380</b>	2 332	2 450	1 866	700	933	1 399
<b>80 850</b>	2 352	2 450	1 882	706	941	1 411
<b>82 320</b>	2 372	2 450	1 897	711	949	1 423
<b>83 790</b>	2 391	2 450	1 913	717	956	1 435
<b>85 260</b>	2 411	2 450	1 929	723	964	1 446
<b>86 730</b>	2 430	2 450	1 944	729	972	1 458
<b>88 200</b>	2 450	2 450	1 960	735	980	1 470
und mehr            et plus						

\*) Beträge gelten auch für Vollwaisen- und ganze Doppel-Kinderrenten  
\*) Montants également applicables aux rentes d'orphelins doubles et aux rentes entières doubles pour enfants

# Caisse de pension

Certificat d'assurance au 01.01.2024 (en CHF)

## Données personnelles

Personne assurée Tony Nessler  
Date de naissance 22.03.1994

---

## Salaire et cotisations

Par an

Salaire déterminant	90'000.00
Déduction de coordination	25'725.00
Salaire assuré	64'275.00

---

## Prestations assurées

Avoir de vieillesse projeté, intérêts compris à 65	379'420.00
Rente de vieillesse annuelle présumée à 65 ans :	22'765.00
En cas de retraite anticipée :	
64 ans	21'140.00
63 ans	20'281.00
62 ans	19'429.00
61 ans	18'583.00
60 ans	17'744.00
Rente annuelle d'invalidité	22'174.00
Rente annuelle d'enfant d'invalidé	4'435.00
Délai de carence de 24 mois Exonération du paiement des primes après 3 mois	
Rente de conjoint annuelle / Rente de partenaire*	13'304.00
Rente d'orphelin annuelle	4'435.00

\* Droit aux prestations conformément au règlement

---

## Informations complémentaires

Montant maximum pour l'achat de prestations	37'942.00
Prestation de libre passage	28'826.00
dont part LPP	25'315.00
Montant pour le financement de l'accession à la propriété (EPL)	28'826.00

---

Le présent certificat remplace tous les autres certificats et sert uniquement à des fins d'informations.  
Sont déterminantes les dispositions du présent règlement.